



Madame, Monsieur

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine **Assemblée Générale ordinaire** de notre association, se tiendra le :

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 A 19H00 PRECISE.
SALLE DUMART (parking du gymnase Jean Christophe Lafaille) A GAP.

A cet effet, nous délibérerons sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Rapport moral.
- ✓ Rapport financier.
- ✓ Renouvellement pour un tiers des membres du comité directeur.
- ✓ Bilan Sportif 2020/2021 et Projet sportif 2021/2022.
- ✓ Questions Diverses.

La pandémie de COVID-19 nous constraint à des règles sanitaires que nous devons strictement appliquer afin d'être conforme à ces règles en lien avec la structure qui nous accueille.

Cette assemblée se tiendra sous un format le plus condensé possible. Une seule personne par famille.

Port du masque obligatoire, distanciation de 2 mètres. Du gel hydroalcoolique sera à disposition.

Selon la loi du 5 août 2021, le contrôle du pass sanitaire est obligatoire pour accéder à la salle.

Compte tenu de l'importance de l'assemblée générale, il est souhaitable que vous soyez présent. Mais, en cas d'impossibilité, le vote par procuration est possible conformément à l'article 11 de nos statuts. Aussi, si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale ordinaire, je vous propose ci-dessous une formule de vote par procuration. Vous serez ainsi représenté par le membre de votre choix. Seuls les membres à jour de cotisation peuvent participer à l'assemblée générale ordinaire en vertu de l'article 10 de nos statuts.

Fin de l'assemblée générale à 20h00.

Fait à GAP le 08 novembre 2021.

Le président : Jean-Paul ROCHE

Madame, Monsieur :

Donne pouvoir à : Madame, Monsieur :

afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du **25 novembre 2021** du « Ski Club Gap Orcières 1850 », afin également de délibérer et prendre part aux votes en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Signature :